# Pirkeï Avot – chapitre 5

***Importance et chronologie***

*(Discours du Rabbi, Chabbat Parchat Behar Be’houkotaï 5723-1963)*

1. Au début du cinquième chapitre d’Avot, la Michna énumère différents éléments qui sont au nombre de dix et elle les classe par ordre chronologique. Elle indique, tout d’abord, que “ le monde fut créé par dix Paroles ”, la dernière concernant Adam, le premier homme. Les différentes manières de classer ces Paroles sont citées dans le Torah Chelema, Béréchit, chapitre 1, paragraphe 40, de même que le Séfer Ha Bahir, à partir du chapitre 141.

La Michna dit ensuite que “ il y eux dix générations d’Adam à Noa’h ”, puis encore “ dix générations de Noa’h à Avraham ” et, enfin “ notre père Avraham subit dix épreuves ”. L’une d’elles fut l’alliance entre les parts du bélier, lorsque D.ieu lui annonça l’exil d’Egypte.

La Michna continue donc : “ Nos ancêtres connurent dix miracles en Egypte et dix autres, sur la mer Rouge. Le Saint béni soit-Il envoya dix plaies aux Egyptiens, en Egypte et dix autres, sur la mer Rouge ”. Les enfants d’Israël se rendirent ensuite dans le désert, puis en Erets Israël, afin d’y bâtir le Temple.

La Michna poursuit, en conséquence : “ Dix miracles se produisirent pour nos ancêtres, dans le Temple. Après avoir dit tout ce qui était au nombre de dix jusqu’à la période du Temple, l’auteur de la Michna ajoute : “ Dix choses furent créées à la veille du Chabbat, au coucher du soleil ”.

Ceci semble très difficile à comprendre. Pourquoi cette affirmation apparaît-elle à la fin de la liste ? Pourquoi ne pas l’avoir énoncée, conformément à l’ordre chronologique, après avoir dit que le monde fut créé par dix Paroles ?

De même, on peut se demander pourquoi les dix miracles sont cités avant les dix plaies. Le Dére’h ‘Haïm, du Maharal, seconde Michna et le Midrach Chmouel, à cette référence, posent effectivement cette question. Ces plaies, comme le soulignent les commentateurs, le Rambam, Rabbénou Yona, le Midrach Chmouel, avaient pour but de “ faire une séparation entre l’Egypte et Israël ”, puisqu’elles frappaient les uns, mais non les autres. Les miracles ne se produisirent que par la suite. Pourquoi sont-ils donc énoncés avant les plaies ?

On peut également introduire une question encore plus forte. Pourquoi les miracles faits pour les enfants d’Israël sur la mer Rouge sont-ils énoncés avant les dix plaies de l’Egypte ? Il est bien clair qu’ils se produisirent plus tard. Il aurait donc fallu enseigner d’abord les plaies et ensuite les miracles.

Et, l’on ne peut pas penser que l’auteur de la Michna ait adopté cette présentation parce qu’elle est plus concise. D’une part, il aurait pu être plus bref encore en disant : “ Nos ancêtres eurent dix miracles et les Egyptiens, dix plaies, en Egypte. Puis, il y eut encore dix miracles et dix plaies, sur la mer Rouge ”. De plus, on ne peut imaginer que l’ordre chronologique soit remis en cause uniquement pour écourter la présentation.

2. Pour séparer les Egyptiens des enfants d’Israël, pour que les premiers soient frappés par les plaies et les seconds, épargnés, bien qu’ils aient également été idolâtres, comme le rapportent le Yalkout Reouvéni, Chemot 14, 27 et le Zohar, tome 2, page 170b, il fallait qu’éclaire une lumière transcendant l’enchaînement des mondes. En effet, une lumière intégrée à la création n’aurait pas pu “ frapper l’Egypte et guérir Israël ”.

Tel est donc le sens de l’expression : “ Nos ancêtres connurent dix miracles en Egypte ”. *Nes*, le miracle, signifie également l’élévation, comme l’explique le Torah Or Yethro, à la page 70d. De fait, D.ieu les éleva au dessus de l’enchaînement des mondes, afin que les plaies ne puissent les atteindre. Ce fut surtout le cas pour la plaie des premiers-nés, mais l’on peut considérer que, globalement, il en fut de même pour toutes les plaies.

Ceci nous permettra de comprendre pourquoi l’auteur de la Michna cite les dix miracles avant les dix plaies. Pour que ces dernières se passent de la manière qui convient, pour qu’elles préparent la sortie d’Egypte en préservant les enfants d’Israël et en brisant la force du mal de ce pays, l’exil et la servitude, il fallait qu’elles soient précédées par des miracles. Ceux-ci devaient permettre aux Juifs de s’élever au dessus de l’enchaînement des mondes. Lorsqu’ils furent réalisés, les plaies qui survinrent ensuite purent effectivement préparer la sortie d’Egypte.

3. La finalité et le stade ultime de la sortie d’Egypte furent atteints lors du passage de la mer Rouge. Avant le miracle du passage de cet mer, la sortie d’Egypte n’était pas encore définitive. Les Egyptiens, bien qu’ils aient vécu la plaie des premiers-nés et permis aux enfants d’Israël de partir, les poursuivaient, afin de les combattre. Puis, il y eut le passage de la mer Rouge et la force du mal de l’Egypte fut brisée, de sorte que “ aucun d’entre eux ne subsista ”. Parmi les enfants d’Israël, qui forment tous un organisme unique, certains, après les miracles et la sortie de l’Egypte, envisageaient encore de retourner dans ce pays, comme le rapporte la Me’hilta, Chemot 14, 13.

Puis, il y eut le passage de la mer Rouge et la révélation fut telle que les enfants d’Israël connurent l’élévation à un stade où la force du mal de l’Egypte perdait toute signification. Dès lors, la sortie d’Egypte fut définitivement acquise.

Tels furent les dix miracles et les dix plaies du passage de la mer Rouge, qui parachevèrent ceux de l’Egypte. Grâce à ces dix miracles, les enfants d’Israël connurent l’élévation vers un niveau transcendant l’Egypte et, par les dix plaies, la force du mal de ce pays fut anéantie.

4. Le début de chaque processus d’élévation, même s’il représente encore un niveau modeste, doit être en mesure d’atteindre l’objectif final qui lui a été assigné. De manière potentielle et cachée, cette élévation doit être d’emblée présente. Ainsi, les dix miracles de l’Egypte portaient bien en eux, virtuellement, l’immense élévation que les enfants d’Israël devaient recevoir par la suite, grâce aux dix miracles du passage de la mer Rouge.

Il en fut de même également pour l’anéantissement de la force du mal de l’Egypte. Dans les dix plaies de l’Egypte, se trouvaient, en potentiel, la possibilité de cet anéantissement, grâce aux dix plaies du passage de la mer Rouge.

Ceci nous permettra de comprendre également pourquoi l’auteur de la Michna cite les dix miracles de la mer Rouge avant les dix plaies de l’Egypte. En effet, comme nous l’avons vu, ces miracles étaient nécessaires pour que les plaies se passent de la manière qui convient. En l’occurrence, les plaies de l’Egypte devaient préparer celles de la mer Rouge. Potentiellement, elles les contenaient donc.

5. Tous les éléments, au nombre de dix, qui sont cités par la Michna, depuis les dix Paroles de la création jusqu’aux dix miracles du Temple, restaient, cependant, inscrits dans l’enchaînement des mondes. En effet, non seulement les miracles de l’Egypte et ceux de la mer Rouge, mais aussi ceux du Temple, puisque la sortie d’Egypte fut réellement achevée quand ils parvinrent à Yarden Yeri’ho, selon le Likouteï Torah, Chela’h, page 50c et Masseï, page 89b, c’est-à-dire quand ils entrèrent en Erets Israël afin d’y édifier le Temple, conservèrent toujours un lien avec l’enchaînement des mondes.

De fait, les miracles respectent également un ordre et, par conséquent, ils sont effectivement liés à l’enchaînement des mondes. Le Temple et les merveilles qui s’y produisirent constituent la perfection de la création, la demeure de D.ieu au sein de la matière et ne transcendent donc pas cette création.

Par la suite, la Michna cite les “ dix choses qui furent créées à la veille du Chabbat, au coucher du soleil ” et transcendent effectivement l’enchaînement des mondes, comme l’explique le Dére’h ‘Haïm, du Maharal. C’est précisément pour cela qu’elles furent créées à ce moment, faisant la jonction entre la création et ce qui la dépasse.

Il y a trois manières de définir le coucher du soleil, selon le Rav de Ragatchov, dans son Tsafnat Paanéa’h, page 177. D’une part, c’est un moment dont on ne sait pas s’il appartient au jour ou à la nuit. Par ailleurs, on peut imaginer qu’il soit à la fois le jour et la nuit. Enfin, on peut considérer qu’il possède un statut indépendant, n’étant ni le jour, ni la nuit.

Le fait que le coucher du soleil puisse réunir les deux éléments opposés que sont le jour et la nuit prouve qu’il dépasse l’un et l’autre, qu’il est lié à ce qui transcende le temps de l’enchaînement des mondes. Il en est ainsi chaque jour et, combien plus, à la veille du Chabbat, comme le montre le commentaire de Rachi sur les traités Chabbat 86b, Taanit 25a et Ketouvot 103a.

Le Chabbat transcende les limites du temps. C’est la raison pour laquelle le premier Chabbat de la création n’eut pas de nuit. Nos Sages expliquent, dans le Yerouchalmi, Bera’hot, chapitre 8, paragraphe 5, le Midrach Béréchit Rabba, chapitre 11, paragraphe 2, chapitre 12, paragraphe 6 et le Midrach Cho’her Tov, page 92a, que : “ La lumière éclaira pendant trente six heures ”. Ainsi, disparut la limite du temps qui se répartit entre le jour et la nuit.

Certes, la faute de l’arbre de la connaissance du bien et du mal avait déjà été commise. Néanmoins, l’élévation intrinsèque du Chabbat, qui dépasse toutes les préoccupations du monde, retarda l’effet de cette faute, qui se marqua uniquement à l’issue de ce jour, dont l’ensemble fut lumineux.

Ceci nous permettra de comprendre l’affirmation des écrits du Ari Zal, Chaar Ha Guilgoulim, introduction 23, à laquelle fait allusion le traité Ketouvot 103b, selon laquelle celui qui est enterré à la veille du Chabbat, après onze heures du matin est préservé du “ rétrécissement du tombeau ”. En effet, la sainteté du Chabbat éclaire déjà et ce jour est plus haut que la faute et le défaut qu’elle suscite.

En conséquence, il est bien clair que ce qui relie la veille du Chabbat au Chabbat dépasse l’enchaînement des mondes. Ce moment marque le passage de la création à ce qui la dépasse, des six jours profanes au jour sacré. Pour autant, il n’est pas encore le Chabbat, qui correspond à la Pensée ne pouvant se révéler dans la Parole, source de la création. En fait, le coucher du soleil est un stade intermédiaire entre la Pensée et la Parole.

C’est à ce moment que furent créés les dix éléments mentionnés par la Michna, qui tous, ne subissent pas les limites de la création. On peut en déduire l’importance de la Torah, qui précéda le monde, est séparée de lui, bien plus élevée que lui, au même titre que le Chabbat. La Torah est supérieure au coucher du soleil et c’est pour cette raison que les dix Commandements ne sont pas cités dans cette Michna, comme nous l’expliquerons plus loin.

Ces “ dix choses ” surpassent donc les dix miracles du Temple. Ces derniers, en effet, auraient pu ne pas se produire. Il n’en est pas de même pour l’entrée du Chabbat, évoquant le “ jour qui sera entièrement Chabbat et repos pour l’éternité ”, conformément à l’expression de la fin du traité Tamid. Alors, le mal et tout ce qui est négatif deviendront inconcevables. Bien plus, “ toutes les créatures, ensemble, verront que la bouche de D.ieu parle ” (Ichaya 40, 5), y compris les bêtes impures et sauvages.

***Les chiffres de toutes les périodes***

*(Discours du Rabbi, Chabbat Parchat ‘Houkat 5723-1963)*

6. Par ailleurs, le début de ce chapitre, “ le monde fut créé par dix Paroles ”, est également une raison, une justification. Pourquoi y a-t-il un lien entre le début de la création et le chiffre dix ? Parce que “ le monde fut créé par dix Paroles ”, chacune portant en elle toutes les autres, comme le souligne le Chaar Ha Y’houd Ve ha Emouna, au chapitre 10. Bien plus, ces Paroles se maintiennent ensuite dans le monde et, si elles disparaissaient un seul instant, celui-ci retournerait aussitôt au néant, selon le Chaar ha Y’houd Ve Ha Emouna, au chapitre 1. C’est donc pour cela que la création est liée au chiffre dix.

La Kabbala, par exemple le Pardes, à la porte 2 et, de même, Rabbi Avraham Ibn Ezra, commentant le verset Chemot 3, 15 soulignent que toute chose fut créée par ces dix Paroles et porte donc en elle le chiffre dix. Ainsi, chaque objet a une longueur, une largeur et une hauteur. Chacune de ces trois dimensions se répartit en début, milieu et fin. Si l’on compte également la matière ayant ces neuf caractéristiques, on retrouve effectivement le chiffre dix.

Ce qui est vrai pour l’espace l’est également pour le temps. Chaque époque possède ces dix éléments, tels qu’ils sont énumérés par la Michna. On peut en conclure que le chiffre dix est commun à toutes les époques, y compris à celle du Temple ou même au monde futur.

Nos Sages disent, au traité Ara’hin 13b, que : “ La harpe du monde futur aura dix cordes ”. De même, on parviendra au chiffre dix dans différents domaines. Par exemple, on sacrifiera la dixième vache rousse, selon le Rambam, lois de la vache rousse, fin du chapitre 3 et l’on chantera le dixième Cantique, comme l’explique le Tséma’h Tsédek, au début des Rechimot sur Chir Hachirim.

Or, on peut ici s’interroger. Pourquoi mentionner le chiffre dix seulement jusqu’à la période du Temple ? La Torah n’est-elle pas éternelle, comme le soulignent le Tanya au chapitre 17 et le Kountrass A’haron, au chapitre 5 ? Pourquoi ne pas évoquer le chiffre dix après cette période ?

De même, pourquoi l’auteur de la Michna cite-t-il les “ dix choses créées à la veille du Chabbat, au coucher du soleil après les dix miracles qui se produisaient dans le Temple et non après les dix Paroles de la création, en respectant l’ordre chronologique ? Certes, nous avons vu qu’elles étaient citées en dernier lieu du fait de leur qualité, car tout ce qui est au nombre de dix, depuis les dix Paroles de la création jusqu’aux dix miracles du Temple, est lié à la création, alors que ces “ dix choses ” la transcendent. Malgré cela, l’ensemble de ce chapitre est énoncé dans l’ordre chronologique.

On peut donc légitimement penser qu’il n’y a pas d’exception, en la matière et qu’en citant ces “ dix choses ” en dernier lieu, l’auteur de la Michna fait allusion à tout ce qui, après l’époque du Temple, est encore lié au chiffre dix. C’est pour cela qu’elles sont mentionnées après les dix miracles du Temple.

Ceci nous permettra de répondre à la question précédemment posée. Pourquoi l’auteur de la Michna ne mentionne-t-il pas le chiffre dix pour les époques suivant celle du Temple ? On peut donc considérer qu’il fait allusion à cela en évoquant les “ dix choses créées à la veille du Chabbat, au coucher du soleil ”.

7. La création est liée au chiffre dix, du fait des dix Paroles qui sont à son origine, mais également au chiffre six, du fait de ses six jours, qui “ reçurent chacun leur contenu ”, selon l’expression du Zohar, tome 3, page 94b et des responsa du Rachba, au chapitre 423. Chaque jour correspond à une Sefira particulière et il eut un apport précis, au sein de la création. En tous ses aspects, on retrouve donc le chiffre six.

Dans l’espace, tout objet a six directions. Dans le temps, il y a les six jours de la semaine, les six années de la Chemitta, les six millénaires du monde. Puis, pour tout ce qui est au nombre de six, il y a un septième, plus élevé, dépassant les six premiers éléments et leur apportant l’élévation, le Chabbat, la Chemitta, le septième millénaire. Il en fut du même pour le Chabbat de la création, lié à elle mais la surpassant et y introduisant le repos. Nos Sages disent, en effet, comme le rapportent Rachi, commentant le traité Meguila 9a et le verset Béréchit 2, 2 ou les Tossafot, au traité Sanhédrin 38a : “ Que manquait-il au monde ? Le repos. Puis, vint le Chabbat et il y eut également le repos ”.

On peut en conclure que le comportement à adopter durant les six millénaires est proche de celui des six jours de la création, comme le disent le Ramban et le Be’hayé, commentant le verset Béréchit 2, 2. C’est au sixième jour que la création parvint à sa perfection et c’est à ce propos qu’il est dit (Béréchit 1, 31) : “ D.ieu considéra tout ce qu’Il avait fait et vit que c’était très bien ”. Jusque là, la création n’était pas encore “ très bien ”, car elle n’avait pas atteint la plénitude. Avant la création de l’homme, le sixième jour, tous les êtres étaient imparfaits. Puis, il y eut ce sixième jour, l’homme fut conduit à l’existence et tous les êtres connurent la plénitude.

Le verset “ D.ieu considéra tout ce qu’Il avait fait et vit que c’était très bien ” est également expliqué par l’ordre des repas du Chabbat. En effet, le plaisir se révéla quand la création fut achevée et non avant cela, y compris pour ce qui existait déjà. Pour la même raison, ce sixième jour de la création est appelé “ le début de Tes actions ”. En effet, l’importance et la perfection de la création, y compris dans ses phases préalables, se révèlent uniquement lorsque celle-ci est achevée.

Au sein même de ce sixième jour, la création fut achevée au coucher du soleil et c’est donc à cet instant que se révéla la plénitude de ses dix Paroles et que celles-ci furent effectives. C’est pour cela que ce coucher du soleil marque le passage vers le Chabbat et sa préparation. L’action créative avait alors été conduite à son terme et il fallait désormais y introduire le repos.

Il en est de même pour les six millénaires du monde, qui ont pour objet de conduire vers l’élévation du “ jour qui sera entièrement Chabbat ”, le septième millénaire. Tout ceci est accompli pendant le sixième millénaire et, plus particulièrement, lors de son coucher du soleil, en la dernière génération, celle du “ talon du Machia’h ”.

Cette génération est, certes, la plus basse, le “ talon du talon ”. Elle possède pourtant une immense qualité. C’est en elle que les accomplissements de toutes les époques précédentes trouvent leur aboutissement. Ceci peut être comparé aux pieds, qui permettent au corps et à la tête de se dresser.

Il en est de même pour chaque époque. Chacune possède une qualité que la précédente n’avait pas, même si les générations perdent leur élévation, au fur et à mesure que s’écoule le temps. Ceci s’applique également à l’enchaînement des mondes, dont chaque stade inférieur possède une qualité que n’a pas celui qui lui est supérieur.

De fait, ceci évoque l’image d’une chaîne, composée de nombreux maillons. Or, l’extrémité inférieure du maillon supérieur est plus basse que l’extrémité supérieure du maillon inférieur. Il en est de même pour l’ordre des générations. Le début de la seconde intervient avant la fin de la première. Or, le temps évoque également la préséance. Ainsi, nos Sages disent, au traité Yoma 38b : “ Avant que se couche le soleil d’Eli, se lève celui de Chmouel ”.

On trouve également une allusion à cela, dans la liste des éléments, figurant dans le traité Avot, qui sont au nombre de dix. Le second de ces éléments, Adam, le premier, homme, est inclus dans le premier, les dix Paroles de la création, la dernière de ces paroles le concernant directement. Puis, le troisième, Noa’h, est la conclusion du second et ainsi de suite.

Ce principe s’applique également au désert et au Temple, puisque, de fait, tout ce qui concerne le Temple, l’Arche sainte, les sacrifices, commença dans le désert et se trouvait donc inclus en lui.

C’est précisément en notre génération, celle de la fin de l’exil, que sera bâtie la demeure de D.ieu dans ce monde, lors de la délivrance future, très prochainement. On peut en déduire la valeur, le mérite et la responsabilité qui sont les siens. De notre époque, en effet, dépend la perfection de tous les accomplissements des précédentes générations. Il ne reste actuellement que de “ petits récipients ” auxquels il convient encore d’apporter l’élévation, ce qui ne constitue qu’un effort limité. C’est pourtant ce dernier qui apportera la perfection à l’œuvre des époques précédentes.

8. C’est donc pour cela que l’auteur de la Michna place “ les dix choses créées à la veille du Chabbat, au coucher du soleil ” tout de suite après “ les dix miracles faits à nos ancêtres dans le Temple ”. Cette présentation respecte bien l’ordre chronologique. Car, dès l’instant de la destruction du Temple, “ naquit le sauveur d’Israël ”, selon le Midrach E’ha Rabba, chapitre 1, paragraphe 51.

De fait, la délivrance future était également incluse dans le Temple, quand il existait. En effet, le sauveur naquit dès l’instant de sa destruction et il faut en conclure que c’était alors le terme de sa gestation, commencée auparavant et, à ce moment précis, conduite à son terme final.

Depuis la destruction du Temple, le but du service de D.ieu est de faire venir le Machia’h, de se diriger vers le coucher du soleil, à la veille du Chabbat des six millénaires. On retrouve, là encore, “ dix choses ”, comme on l’a montré et c’est ainsi que l’on obtiendra la harpe à dix cordes, lors de la délivrance véritable et complète, très prochainement.

***Les dix Commandements***

*(Discours du Rabbi, Chabbat Parchat Be’houkotaï 5719-1959)*

9. Dans le cinquième chapitre d’Avot, la Michna énumère différents éléments qui sont au nombre de dix. On peut donc se demander pourquoi elle ne cite pas les dix Commandements. En effet, tout ce qui existe dans le monde découle de la Torah et c’est de son fait que certains éléments sont au nombre de dix, comme le souligne le Pardes, au début de la seconde porte. Ainsi, le fait que “ le monde fut créé par dix Paroles ” est directement lié aux dix Commandements.

Commentant le verset (Bamidbar 7, 86) “ la cuillère faisait dix, dix du Shekel sacré ”, nos Sages soulignent, dans le Zohar, tome 3, page 11b, que les dix Paroles de la création correspondent aux dix Commandements, desquels elles découlent. Dès lors, pourquoi ne pas citer, en premier lieu, les dix Commandements, qui sont à l’origine de tous les éléments, au nombre de dix, mentionnés dans ce chapitre ?

La réponse est la suivante. Les dix Commandements, même s’ils sont à l’origine de tout ce qui se trouve dans le monde, n’en sont pas moins séparés de la matière. Tout découle de la Torah, mais celle-ci n’appartient pas à la même catégorie que la création. C’est pour cela que la Michna ne cite pas les dix Commandements, qui ne peuvent pas figurer dans la même énumération que tous les autres éléments étant au nombre de dix.

10. Parmi ces éléments au nombre de dix, la Michna ne mentionne pas uniquement des événements naturels, mais aussi des miracles, en particulier ceux qui se passaient dans le Temple, l’endroit du monde qui est la Résidence de l’Essence de D.ieu, pour Lequel rien n’est impossible. Les miracles qui s’y déroulaient réalisaient donc le lien entre le surnaturel et le naturel.

Malgré cela, la Michna ne fait pas mention des dix Commandements, car ceux-ci transcendent même les dix miracles du Temple. Ce dernier représente le sommet de la perfection, dont la finalité est l’édification d’un Sanctuaire pour D.ieu, ici-bas. Telle est précisément la vocation du Temple. La Torah, en revanche, “ précéda le monde ”, selon l’expression des traités Pessa’him 54b et Nedarim 39b. Elle est plus élevée que la matière, plus élevée que le Temple, comme le montrent le Kountrass A’haron du Tanya et le Likouteï Torah, Bamidbar, page 18a.

Comme nous l’avons déjà souligné, la Torah est unifiée au Saint béni soit-Il. Or, tout comme D.ieu Lui-même ne peut être qu’une fin en soi et non un intermédiaire vers un autre stade, il en est de même pour la Torah, elle-même une fin en soi.

11. Torah est de la même étymologie que *Horaa*, enseignement et tout ce qui la constitue délivre une leçon pour notre manière de servir D.ieu. Or, si les idées de la Torah délivrent un enseignement, on peut en déduire un également de ce que la Torah ne dit pas.

En l’occurrence, l’auteur de la Michna ne mentionne pas les dix Commandements et il en découle l’enseignement suivant. Il convient d’étudier la Torah “ pour son nom ”, pour la Torah elle-même et non avec d’autres motivations.

Comment étudier la Torah “ pour son nom ” ? En se délivrant de toutes les entraves. Si on se consacre à l’étude dans un certain but, matériel ou même spirituel, on subit la limite inhérente à toute chose et cette étude y est également astreinte. A l’opposé, quand on étudie la Torah pour elle-même, on révèle son caractère illimité et l’on se libère de tout obstacle.

Comme nous l’avons déjà vu, les limites imposées par le Choul’han Arou’h concernent la Mitsva d’étudier la Torah. A l’opposé, la Torah proprement dite ne subit aucune limite, ni celle du temps, ni celle de l’espace. Et, il est dit, à son propos : “ Je serai Son plaisir ”, celui de l’Essence de D.ieu.